

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



La maison Louis Carré de Alvar Aalto à Bazoches-sur-Guyonne (78) © CAUE 78

EDITO DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter à nouveau l'activité de l'équipe du CAUE que je préside maintenant depuis quatre ans. Ce document est complété par le « Journal de l'année » abondamment illustré d'actions menées avec vous, collectivités et partenaires yvelinois.

Avec 93 CAUE, notre réseau est actuellement le seul à assurer une couverture nationale de conseil et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture et plus largement du cadre de vie.

L'année 2018 aura été particulière pour le CAUE, marquée par une diminution des effectifs de l'équipe. C'est également une nouvelle installation dans la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines. Ces nouveaux locaux investis en décembre grâce à la Communauté d'agglomération SQY se révéleront riches de possibilités.

Prendre en compte l'utilisation économe des ressources, la transition écologique, et réfléchir à une densité mesurée et partagée font partie des orientations à renforcer.

Ainsi nous proposons des ateliers aux publics, élus et citoyens, afin d'élaborer collectivement les projets et de les faire intervenir dans la fabrication de leur cadre de vie. Gain de temps et d'argent dans la démarche car au plus près des usages futurs, la fabrique commune est souvent plus adaptée au long terme.

Par ailleurs, les nouveaux locaux ouverts sur la ville permettront de faire venir le public, de le sensibiliser et de débattre du nouveau contexte environnemental.

Un grand espace permet d'accueillir le centre de documentation, de futures expositions et la projection de films.

La refonte du site internet avec ceux des CAUE de la Région Ile-de-France améliorera également la communication auprès du public et va permettre une meilleure lisibilité de nos missions.

Enfin vous le lirez dans ces pages, le travail quotidien du CAUE est de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets qu'ils soient particuliers, bailleurs, promoteurs, élus ou techniciens vers une qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Je vous encourage donc à faire appel à notre équipe aux compétences reconnues et appréciées dans le département qui est à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions le plus en amont possible et sur tous les sujets du cadre de vie.

Philippe BENASSAYA
Conseiller départemental des Yvelines
Maire de Bois d'Arcy
Vice-Président de Versailles Grand parc

Le CAUE propose une connaissance actualisée du territoire départemental qu'il met au service des projets de transformation, d'aménagement ou de construction.

CONNAÎTRE

... LES PAYSAGES D'ILE-DE-FRANCE PAR LA VIDEO

- « **Paysages vivants** » : à partir d'une sélection de 10 photographies de la collection photographique « Paysages vivants » de la DRIEE Île-de-France, exposée au Parc Floral de Paris à l'été 2015, et actuellement en ligne sur leur site, le paysagiste et vidéaste du CAUE propose une lecture de chaque lieu, par la collecte de la parole sensible de ses acteurs : 10 films de 3 minutes mêlent photo, vidéo et son.

- « **Depuis le bateau, le paysage défile** » : pour accompagner le travail réalisé sur les haltes fluviales à la demande de l'ADAS, 4 films ont été tournés depuis le bateau et 4 sur les berges totalisant environ 20 minutes d'analyse commentée.

CONNAÎTRE

... LE LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

Piloté par les *CAUE d'Île-de-France* avec l'appui de la *DRAC IdF* depuis 2005, l'**Observatoire de la qualité du logement en Île-de-France** permet de valoriser des opérations franciliennes par des visites et des analyses détaillées, d'organiser des séminaires et de proposer des cahiers thématiques.

Cette connaissance reconnue et appréciée a conduit les CAUE d'Île-de-France en 2018 à :

- **proposer une contribution nationale à l'élaboration de la loi ELAN** sur le volet logement,
- **participer à des ateliers de l'ordre national des architectes**
- **animer un colloque du ministère de la culture à la Cité de l'architecture,**
- **être auditionnés par la commission culture du Sénat** pour apporter leurs points de vue sur les articles de loi.

- **Les chartes de promotion**, étudiées par les CAUE dans le cadre de l'Observatoire sont des outils favorisant le dialogue entre élus, promoteurs et constructeurs pour obtenir une meilleure qualité de logements dans une commune. En effet, le temps nécessaire à la définition du projet en amont du permis de construire avec toutes les parties prenantes est du temps gagné sur l'avenir.

Le CAUE 78 accompagne la commune de *Viroflay* dans l'élaboration de sa charte et *Saint-Germain en Laye* en 2019.

- le 14 mars, « Quel logement construire ? » présentation/débat au Bureau municipal de *Triel-sur-Seine*.

CONNAÎTRE

... L'ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE OUVERT AU PUBLIC

Il accueille collectivités, étudiants, professionnels et particuliers qui souhaitent consulter un fonds axé sur les Yvelines, l'architecture, l'aménagement et l'urbanisme.

- Très régulièrement actualisé, le **site Internet** permet de situer les actions en cours, d'accéder aux **informations thématiques yvelinoises** et de retrouver l'ensemble des **interventions du CAUE** (billets, documents techniques, vidéos...).
- Un « **Scoop It** », **panorama de la presse locale et régionale**, est accessible depuis le site du CAUE.
- RES'AUE, le **portail documentaire**, offre une vitrine régionale des fonds documentaires des *CAUE d'Île-de-France*. Vous y trouverez de nombreuses références en architecture, aménagement, urbanisme, environnement et paysage, ainsi que des dossiers thématiques.
- **L'observatoire des CAUE** présente des constructions et des espaces publics repérés par les CAUE pour leur grande qualité dans toute la France, 84 pour les Yvelines.
- Suivez l'actualité du CAUE sur **twitter** et **facebook** !

5500 consultations mensuelles du site en moyenne. 870 abonnés sur twitter 2845 ouvrages répertoriés

Au particulier, à la commune, comme à l'intercommunalité qui le sollicite, le CAUE apporte un conseil contextualisé, sur mesure et/ou sur la durée.

CONSEILLER

... LES PARTICULIERS

Les architectes du CAUE reçoivent les particuliers sur rendez-vous pour un conseil personnalisé dans les locaux du CAUE. Des conseils sont aussi donnés par téléphone et par courriels dans le cas de recherches de documents adaptés.

Les copropriétés horizontales sollicitent des conseils sur l'application ou l'évolution de leur règlement ; les copropriétés verticales sur l'image architecturale en cas d'isolation par l'extérieure par exemple.

300 consultations.

Les associations, bailleurs et promoteurs sont reçus pour des conseils spécifiques notamment en cas de recours.

Le 14 octobre, au Salon de la rénovation énergétique organisé par l'ALEC SQY à la ferme du Manet, le CAUE recevait 25 particuliers et copropriétés afin de les conseiller sur leur futures construction ou réhabilitation.

CONSEILLER

... LES COMMUNES POUR DES CONSEILS SIMPLES

Par exemple, pour participer à des commissions d'Aire de Mise en Valeur Architecturale et Paysagère ou de Secteur sauvegardé, sensibiliser un conseil municipal à la qualité architecturale, discuter avec un architecte et son promoteur d'un projet de logements collectifs en amont, valoriser un terrain en friche, s'interroger sur la préservation ou la démolition d'un bâtiment patrimonial, conseiller sur la procédure de marché publique adéquate...

Longnes, Mareil-Marly, Saint-Germain en Laye, Triel, Plaisir, La Queue-les-Yvelines, Saint-Lambert des Bois, Fontenay-Saint-Père, Conflans-Sainte-Honorine, Chevreuse, Mantes-la-Ville, la Celle-Saint-Cloud.

Et le Conseil départemental sur les alignements d'arbres des routes départementales

CONSEILLER

... EN APPORTANT UNE EXPERTISE

- à la **Commission départementale d'aménagement commercial** (CDAC) et à la **Commission départementale de la nature et des sites** (CNDPS), organisées par la Préfecture des Yvelines
- au **Conseil national des villes d'art et d'histoire**, du ministère de la culture,
- au **Conseil régional des jardins remarquables** de la DRAC Ile-de-France,
- lors de l'appel à projets « **100 quartiers innovants et écologiques** » pour la Région Ile-de-France
- au Conseil départemental des Yvelines pour le concours des **Villes et villages fleuris**.

CONSEILLER

... LORS DES JURYS DE CONCOURS ET CONSULTATIONS

Relecture et conseil sur le programme architectural et le règlement de la consultation, participation à la commission technique et au jury.

Les communes d'**Achères** pour la construction d'un centre technique municipal, d'**Andrézy** pour l'extension et mise aux normes d'un équipement scolaire, **Marly-le-Roi** pour la consultation bailleur-architecte pour la construction d'une résidence intergénérationnelle de 60 logements (30 seniors et 30 familiaux), d'un pôle médical de 10 bureaux et 2 micro-crèches privées de 10 berceaux chacune, **Rambouillet** pour la réhabilitation et l'extension d'une école et d'un centre de loisirs, **Vélizy-Villacoublay** pour la construction d'une crèche.

Les bailleurs sociaux Immobilière 3F, à **Saint-Rémy-les-Chevreuse** pour la construction de logements au Domaine Saint Paul, à **Trappes** pour une réhabilitation de logements et à **Saint-Germain-en-Laye** pour la réhabilitation de logements au quartier du Bel Air, COALLIA pour la démolition reconstruction d'un foyer de travailleur à **Mantes-la-Jolie**, et Toit et Joie, pour la réhabilitation de 2 îlots du centre ville de **Montigny-le-Bretonneux**.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DU PLU AU PROJET

Bois d'Arcy et **Saulx-Marchais** : conseil sur le patrimoine à protéger dans le cadre du PLU.

CU GPS&O : dans le cadre du volet patrimonial du PLU intercommunal (73 communes), transmission de la connaissance du CAUE (diagnostic architectural, urbain et paysager de la Seine aval, architecture du XX^{ème} siècle) et avis sur le PLUi.

Marly-le-Roi : élaboration d'un cahier pédagogique pour encadrer l'OAP du secteur très patrimonial de l'Abreuvoir.

Morainvilliers et **Raizeux** : conseil sur l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

ACCOMPAGNER

... LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS

Breuil-Bois-Robert / **Boinville-en-Mantois** (SIVS) : transformation et extension de l'école intercommunale.

La Celle-Saint-Cloud : suivi du projet cœur de ville avec réalisation de logements et d'équipements.

Dammartin-en-Serve : élaboration du cahier des charges et choix des paysagistes pour les espaces publics du bourg, participation à la concertation.

La Queue-lez-Yvelines : conseils sur la revitalisation du centre bourg et la restructuration des espaces publics.

Les Mesnuls : aménagement du presbytère

Poigny-la-Forêt : conseils pour la création d'un pôle de vie et des logements ainsi que la restructuration d'un bâtiment d'activité en mairie.

ACCOMPAGNER

... LES INSTRUCTEURS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Poissy et **CU GPS&O** : aide à l'instruction sur les volets architecturaux et paysagers ; conseil des particuliers et promoteurs ; formation des instructeurs.

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITES DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

Viroflay : élaboration d'une charte promoteur avec les habitants, bailleurs et promoteurs.

ACCOMPAGNER

... L'ADAS SUR LES HALTES FLUVIALES DE LA SEINE

L'axe Seine représente un enjeu de développement essentiel, aussi les 6 départements depuis les Hauts-de-Seine jusqu'au Calvados ont décidé en 2016 de créer l'Association des Départements de l'Axe-Seine pour créer un espace de dialogue et construire collectivement une vision pour ce territoire.

En 2018, l'ADAS a initié un partenariat entre les 6 départements qui la constitue et leur CAUE respectif afin de mener diagnostics et préconisations sur les haltes fluviales de la Seine. Ce travail collectif porte une double ambition : développer une offre qualitative et contribuer à promouvoir l'identité de l'axe.

Des références françaises et étrangères ont fait émerger l'intérêt d'inscrire ces projets dans une démarche artistique globale.

Sur 12 haltes, 4 sont yvelinoises à **Mantes-la-Jolie**, **Conflans**, **Poissy** et **Le Pecq**.

- **une grille d'analyse commune** traite des qualités paysagères, architecturales et fonctionnelles, les préconisations visent à conforter l'identité de chaque halte tout en favorisant des aménagements de qualité à l'échelle de la vallée.

- **12 carnets**, soit un carnet par site, **conçus sur l'outil partagé S-PASS** de manière évolutive en fonction de l'avancement des projets.

- **un carnet restitue l'ensemble des préconisations à l'échelle du fleuve** ainsi que des références illustratives de ce que pourrait devenir la Seine attractive.

Ces carnets seront prochainement accessibles depuis le site du CAUE.

Le CAUE propose des actions de sensibilisation, de formation, et des apports méthodologiques visant la création d'une culture commune.

ECHANGER - SENSIBILISER - FORMER

ECHANGER

... AVEC LES ÉLUS ET LES COLLECTIVITÉS

- Deux **Moments juridiques** proposés gratuitement aux adhérents, avec théorie et ateliers pratiques collectifs :
 - 12 avril : « **Qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions publiques. Quels critères pour choisir les concepteurs et les projets ?** », organisé en partenariat avec la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).
 - 21 juin : « **Passage du projet d'aménagement urbain à l'opérationnel : procédures et outils** », organisé en partenariat avec la DDT 78.
60 participants : élus, techniciens de collectivités, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, commissaires enquêteurs, associations.

Et aussi...

- le 26 janvier, participation à une table ronde organisée par le Théâtre national de Sartrouville, « **Urbanisme, population, art en espace public : un pari possible à inventer** », pour 40 directeurs et administrateurs de théâtre.
- le 5 février, formation sur « **l'urbanisation des Yvelines, les acteurs et les enjeux** », pour 7 députés et attachés parlementaires yvelinois.
- le 23 mars, **participation à la visite de Saint-Pierre des Corps**, organisée par la DDT 78 et le SMSO pour une vingtaine d'élus, dans le cadre de la stratégie locale des risques d'inondations.
- le 5 juin, suite à l'Assemblée générale du CAUE à Port-Marly, **visite du parc écologique de l'île de la Loge** avec Madame le Maire, le CAUE et les concepteurs. 50 participants
- le 13 septembre : participation au **voyage inaugural des étudiants de 1^{ère} année** de l'ENSP, présentation par le CAUE du quartier d'Elisabethville à Aubergenville. 50 participants
- les 21 et 22 novembre : animation de **2 ciné/débats à Versailles** dans le cadre du mois du documentaire autour des films « Les fantômes de Mantes » et « Un architecte dans le paysage ». 20 participants

SENSIBILISER

... SUR DES THEMATIQUES

- **Commerce** : initiées par le CAUE, réunions animées par la DDT 78 permettant à tous les acteurs concernés, dont les membres experts de la CDAC, d'échanger et de se forger une culture commune.
- Atelier **Urba national** : animé par le CAUE 78, cet atelier produit de la connaissance à destination des CAUE et de leurs publics et publie des plaquettes pédagogiques.
- La **CYTé, Communauté Yvelinoise de Transition Energétique**, est chargée par le Préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), avec la DDT 78, la DRIEE, le CAUE, l'ADEME, l'ARENE et le conseil départemental.

SENSIBILISER

... LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

- Lors des **Journées nationales de l'architecture**, le 14 octobre, les CAUE d'Ile-de-France ont renouvelé l'opération 20 voyages d'architecture au départ de l'Ecole spéciale d'architecture à Paris, rayonnant dans toute l'IdF, avec le soutien de la DRAC.
Leçon 6 : « les villas modernes, Alvar Aalto en France », avec la visite de la maison Carré à Bazoches-sur-Guyonne
Leçon 7 : « Le Corbusier, la Villa Savoye, un manifeste grandeur nature », vers Boulogne et Poissy.
En Ile-de-France, **680** participants.

Et aussi...

- Le **concours Maison économe**, organisé par les espaces de l'énergie Energies solidaires et l'ALEC SQY, associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.

ECHANGER

... AU CAUE

- le 19 juillet, **rencontre entre le CAUE 78 et les architectes des Yvelines** pour se connaître et discuter de la loi Elan et des difficultés de construire !
- le 6 décembre : « **désherbage** » avec proposition de publications, d'ouvrages et vieilles revues issus du fonds documentaire du CAUE ainsi que petits meubles inutiles en vue du déménagement !

ECHANGER

... AVEC LE RESEAU DES CAUE

- Association créée en 1980, la **Fédération nationale** regroupe les CAUE représentés par leurs présidents.
Des commissions thématiques sont organisées afin de rassembler les connaissances des CAUE et de les faire valoir nationalement. Le CAUE 78 participe au groupe de travail « commerce ».
- Les **8 CAUE d'Ile-de-France** sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.
Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour coordonner collégialement les actions et les délégations dans les instances régionales. Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la DRAC Ile-de-France, sont :
 - l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement,
 - les Enfants du patrimoine,
 - les Journées nationales de l'Architecture,
 - l'outil documentaire Res'AUE,
 - les formations,
 - le fichier de contacts mutualisé.

Par la création d'outils innovants, par des actions de communication, le CAUE nourrit les projets en amont de leur conception.

FABRIQUER

SENSIBILISER

... LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

Depuis sa création, le CAUE propose aux enseignants des ateliers d'apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aiguïser le regard sur l'espace quotidien des élèves.

- **Construire pour se construire**, poursuite pour la quatrième année de l'atelier avec les enfants présentant des troubles de la sphère autistique de l'*unité d'enseignement Ulysse, hôpital Charcot* de [Saint-Cyr-l'École](#).

- **Classes de villes** d'Achères et Limay

- Appel à projet du Conseil régional « **Il était une fois mon bahut** » dans le lycée d'hôtellerie et restauration de Guyancourt et le lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie.

- **Les Enfants du Patrimoine** : depuis 2003, cette manifestation soutenue par la [DRAC IdF](#) offre la possibilité à tous les élèves franciliens d'explorer la diversité et les richesses culturelles de leur région. À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée la veille des journées européennes du Patrimoine, les [CAUE d'Ile-de-France](#) et de nombreux partenaires se mobilisent pour leur faire bénéficier d'un programme de visites adaptées et gratuites.

En 2018, dans les Yvelines, 23 partenaires ont proposé des visites accueillant 4017 élèves.

En Ile-de-France, participation globale de 23 026 élèves sur 286 sites et avec 223 partenaires.

FORMER

... LES ENSEIGNANTS

- Stage de 3 jours « **Explorer et comprendre le territoire du Grand Paris** » pour 15 enseignants de toutes disciplines de collèges et lycées, les 9, 10 et 12 avril. Visites, ateliers et cours théoriques à [Versailles](#), [Evry](#) et [Cergy](#) avec les [CAUE 91](#) et [95](#).

FORMER

... LES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DE COLLECTIVITÉS

- « **Architecture de la ville, l'existant** » à destination des services urbanisme et des instructeurs, 5 jours en avril, mai et juin, 12 stagiaires. Cours théoriques, visites et analyses de permis de construire.

- « **Voir et comprendre l'architecture** » pour tout public non architecte, organisé pour la sixième année avec le [CAUE 75](#), 15 stagiaires, 6 jours en septembre et octobre. Cours théoriques, visites et ateliers pratiques. Soit 213 journées de formation cumulées, organisées avec les [CAUE d'Ile-de-France](#).

FABRIQUER

... PALIMPSESTES, UN OUTIL POUR FABRIQUER ENSEMBLE

Piloté par le CAUE sur une durée significative de 4 ans de 2015 à 2018, le projet Palimpsestes de Mantes-la-Jolie a été conduit de façon partenariale entre différents acteurs. Cette durée a permis de rassembler un important corpus de connaissances, une très belle collection photographique et plus d'une centaine de valorisations très innovantes : visites, conférences, exposition, film, pièce de théâtre, publication scientifique.

- Depuis 2017, suite au diagnostic architectural, urbain et paysager, la ville de [Mantes-la-Jolie](#) a fait l'objet d'un inventaire complet mené par la Région avec l'aide du CAUE.

- Le film « **les Fantômes de Mantes** », initié par le CAUE et subventionné par la [DRAC IdF](#) et la [Région IdF](#), est un documentaire fiction expérimental, réalisé par Florent Tillon et Hélène Magne - en relation avec la ville de [Mantes-la-Jolie](#). Il s'imprègne de l'arpentage du diagnostic et restitue Mantes et son territoire. A la demande de la DRAC, il a été réalisé avec les structures culturelles et les lieux d'enseignement du territoire (*le Chaplin, le Collectif 12, le musée de l'Hôtel Dieu, le château éphémère, les écoles primaires, collèges, lycées...*). Il fait se rencontrer les arpenteurs, les penseurs, les acteurs, les habitants et les fantômes du territoire.

- **Exposition photo « Patrimoine & Citoyenneté » sur les panneaux électoraux** : 135 photographies sont affichées sur les 150 panneaux électoraux municipaux grâce au savoir faire des agents municipaux. 15 petites expositions thématiques en 15 lieux de la ville abordent des thématiques transversales

- **Les Jeudis du patrimoine** : les différents acteurs du projet Palimpsestes sont intervenus au [Lycée Saint Exupéry](#) de [Mantes-la-Jolie](#) sur la thématique du Val Fourré en apportant leurs voix selon leur champ de compétences et leur regard sur ce quartier qui n'a cessé de se transformer.

FABRIQUER

... DES OUTILS POUR TOUS LES PUBLICS

- **La nouvelle plateforme régionale** réunissant les 8 sites des [CAUE d'Ile de France](#) et celui de l'Union régionale sera en ligne en mars 2019.

- **Des guides pédagogiques** avec l'APPVPA (association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets) : « Lisières agri-urbaines et limites parcellaires de la plaine de Versailles, que lire et écrire dans les documents d'urbanisme ? » et « Limites de parcelles, que choisir en lisières agri-urbaines de la plaine de Versailles ? »

- **Des vidéos** : 10 vidéos « paysages vivants d'IdF » pour la [DRIFE](#) et 8 vidéos des paysages de la Seine.

[à découvrir sur le site du CAUE](#)

- Aide à la réalisation de l'**exposition municipale « 1955-1975 - Habiter La Celle Saint-Cloud »**.

BUDGET 2018

... RECETTES 2018

Le CAUE est financé à 87 % par la taxe d'aménagement et à 13 % par les adhésions et des participations des collectivités ou partenaires, et les adhésions. Soit pour 2018 : 966 981 €.

La taxe pour le financement du CAUE

Son taux, voté à 0,2 % par le Conseil général à la création du CAUE en 1979, a été augmenté à 0,3% par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application au 1er mai 2010, afin de permettre un développement des actions.

Au 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Sa part départementale a été votée par le *Conseil départemental* en novembre 2011 au taux de 1,3%, dont 0,3% pour financer les activités du CAUE.

En 2014, le rendement de la taxe pour le CAUE a été de 865 569 €, inférieur à 2013 (891 796 €) et bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €) à cause de la mise en place de la nouvelle taxe avec le logiciel Chorus par le *Ministère de l'écologie* à l'échelle nationale, beaucoup plus complexe qu'avant. De nombreuses réunions ont été nécessaires, nationales, régionales et départementales pour en comprendre les blocages. L'année 2015 a rattrapé les deux années précédentes puisque le CAUE a perçu 1 738 395 €.

Pour 2016, le *Conseil départemental* a souhaité réduire le budget du CAUE en lui affectant une somme forfaitaire de 800 000 €. Le 16 décembre 2016, l'assemblée départementale a voté un taux pour le CAUE à 0,13, se mettant en conformité avec la demande du Préfet des Yvelines. Soit un taux bien inférieur aux années précédentes, représentant une rentrée de 800 000 €.

Le Conseil départemental a voté en mars 2017 un taux à nouveau à 0,13 pour 2018 sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions

Véritable soutien aux actions que mène le CAUE, l'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours.

Les conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites.

Les subventions

L'Inspection académique de Versailles aide financièrement les actions pédagogiques.

Les actions spécifiques

Des actions sur des sujets particuliers ainsi que les formations sont autofinancées : le projet Palimpsestes mené à Mantes-la-Jolie a été financé sur 4 ans (2015/2018) par la *DRAC Ile-de-France* pour 200 000 € répartis entre la coordination du CAUE, la réalisation du film et les actions des partenaires culturels locaux.

... CHARGES 2018

Les salaires sont la charge principale : 75%. Les 25 % restants étant répartis entre impôts et taxes, services extérieurs et communication. Soit pour 2018 : 1 264 935 €.

Après 3 années de baisse très significative du budget, le Conseil d'administration a été contraint à licencier quatre salariées en 2018 :

- Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable,
 - Christelle BERGER, architecte,
 - Anne DEMERLÉ-GOT, architecte, journaliste,
 - Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, en septembre,
- « Qu'elles soient vivement remerciées pour le travail réalisé pendant plus de 10 ans ».

Travaux de la rue de Fontenay

Les 30 000 € de travaux de la rue de Fontenay constituent pour le budget 2018 une perte exceptionnelle car cette dotation doit être intégrée au budget au lieu de la répartition sur 8 ans de la comptabilité habituelle.

L'équipe en 2018

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte et urbaniste
 Annick MARTINAT, assistante de direction
 Cécile VAROQUIER, documentaliste, animatrice site et réseaux sociaux
 François ADAM, paysagiste et vidéaste
 Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte, urbaniste (jusqu'en Sept.)
 Hélène BOUISSON, architecte
 Annie BOYER, architecte
 Bruce PLANCKE, architecte
 Didier RENARD, architecte

Et Thomas DUQUESNOY, enseignant mis à disposition par l'Education nationale pour les actions pédagogiques.

Le conseil d'administration du CAUE s'est réuni 3 fois en 2018, le 20 mars, 2 octobre et le 11 décembre, et le Bureau les 22 janvier, 18 septembre, 11 décembre.

L'assemblée générale a eu lieu le 5 juin 2018 à Port-Marly.

Pour des recettes de 966 981 €, les charges s'élèvent à 1 264 935 €.
Le résultat négatif de 297 954 € conduit à un fonds de roulement à hauteur de 432 454 € au 31/12/2018.

2019

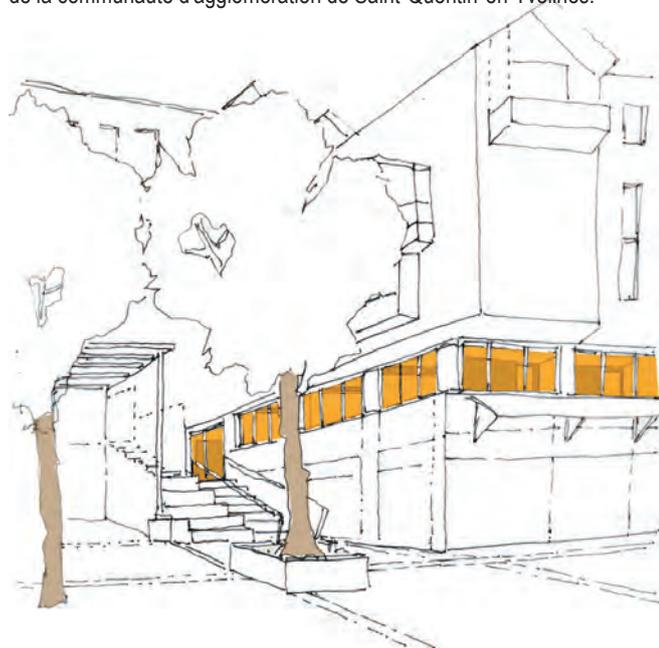
... LE BUDGET

La taxe pour le financement du CAUE

Le Conseil départemental a reconduit le taux de la taxe à 0,13 pour 2019 sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les adhésions et les conventions constituent une part importante du budget montrant le soutien des collectivités et des partenaires.

Les nouveaux locaux de Montigny-le-Bretonneux sont loués auprès de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Le Conseil d'administration a voté un budget en équilibre.
Le fonds de roulement se stabilisera fin 2019 à 430 000 €.

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE AUX ADHÉRENTS

- La participation d'un architecte ou d'un paysagiste aux jurys et consultations de maîtrise d'œuvre
- Des conseils simples, les partenariats sur la durée nécessitant une convention
- La gratuité aux manifestations du CAUE
- Des services du centre de documentation : recherches documentaires, dossiers thématiques...

2019

... LES MISSIONS

Accompagner la transformation du territoire

Les paysages et le patrimoine des Yvelines sont riches et diversifiés mais fragiles. Alors que la prise de décision en matière d'aménagement et de construction est de plus en plus complexe, accompagner les collectivités est de plus en plus nécessaire.

Accompagner la transition écologique

Le monde est en profonde mutation au plan de l'environnement et des modes de vie, travailler au plus près des habitants est aussi une nécessité.

Le CAUE 78 propose :

- **Une connaissance fine du territoire**, actualisée sur le terrain au contact du très grand nombre de communes et de particuliers accompagnés depuis près de 40 ans.
- **Les compétences complémentaires d'une équipe** dont les actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants en apportant connaissances et savoir-faire dans l'accompagnement des projets.
- **Un rôle de conseil et de sensibilisation** que le CAUE est seul à exercer à l'échelle de l'ensemble du département avec pour objectif la préservation des paysages et du patrimoine yvelinois dans le respect de l'intérêt public.
- **L'indépendance de la structure**, une particularité souvent évoquée par les élus, professionnels et habitants qui sollicitent le CAUE.

Un enjeu de stabilisation

- Dans les nouveaux locaux de Montigny
- Avec une équipe de 8 salariés

Un enjeu de visibilité

- Des locaux ouverts sur l'espace public
- Une grande salle de documentation
- La création d'expositions
- L'accueil du public

Un enjeu de renforcement

- Vers les nouveaux élus municipaux de 2020

Des sites privilégiés accompagnés sur la durée

- **La vallée de la Seine** en poursuivant les projets Palimpsestes, haltes fluviales, observatoire photographique des paysages
- **La transformation du centre ville de Montigny** à partir du 1^{er} projet d'un bailleur avec la commune et SQY.

Une posture différente

- La fabrication des projets avec les habitants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales désignés par le Président du conseil départemental des Yvelines

Philippe BENASSAYA, conseiller départemental, maire de Bois d'Arcy
Marcelle GORGUES, conseillère départementale, maire de Port-Marly
Laurence TROCHU, conseillère départementale, conseillère municipale de Guyancourt
Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy
Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt
Elisabeth GUYARD, conseillère départementale, maire-adjointe de Saint-Germain-en-Laye

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Isabelle DERVILLE, directrice départementale des territoires
Serge CLEMENT, directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines
Bénédicte LORENZETTO, cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Nicolas TINET, urbaniste OPQU
Marcel PERRIER, représentant de la fédération française du bâtiment Yvelines
Henry CHESNOT, architecte
Marc GUERREIRO, président du syndicat des architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces
Vincent PIVETEAU, directeur de l'école nationale supérieure de paysage - Versailles et Marseille

Membres élus par l'assemblée générale

Samuel JOLIVET, directeur de l'office pour les insectes et leur environnement
Claire LEBERT, directrice des projets 78 à l'EPA Paris-Saclay
Christine TOUSSAINT DU WAST, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme des Mesnuls
Jacques PIQUET, maire adjoint de Rambouillet délégué à l'urbanisme
Philippe NOYER, maire adjoint chargé de l'urbanisme à Rocquencourt

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix consultative

Didier RENARD, architecte conseiller

Les membres du bureau

Philippe BENASSAYA, président
Laurence TROCHU, vice-présidente
Marcelle GORGUES, vice-présidente
Philippe NOYER, trésorier
Paul TROUILLOU, secrétaire
Henry CHESNOT, vice-président
Vincent PIVETEAU, vice-président

LES ADHÉRENTS EN 2018

Communes Achères, Adainville, Andrésey, Beynes, Boinville-en-Mantois, Boinville-le-Gaillard, Bois d'Arcy, Cernay-la-Ville, Chatou, Chevreuse, Clairefontaine, Conflans-Sainte-Honorine, Dammartin-en-Serve, Ecquevilly, Grosrouvre, Houilles, Issou, La Celle-Saint-Cloud, La Queue lez Yvelines, Le Chesnay, Les Loges-en-Josas, Les Mesnuls, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Méré, Moisson, Neauphle-le-Vieux, Noisy-le-Roi, Orphin, Plaisir, Poigny-la-Forêt, Poissy, Port-Marly, Raizeux, Rambouillet, Rocquencourt, Rolleboise, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Lambert-des-Bois, Saulx-Marchais, Tacoignières, Vélizy, Versailles, Viroflay

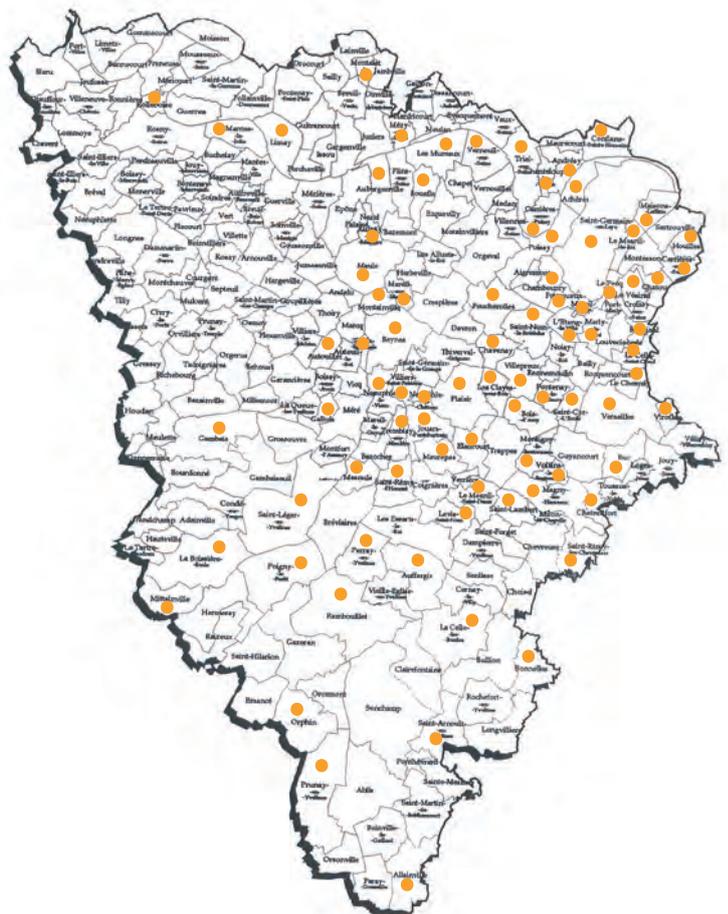
Intercommunalités CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), CA SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Structures EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay),

Bailleurs Immobilière 3F, Toit et Joie, Coallia Habitat

Associations ADIL 78, ALEC SQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), association Espaces, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), FEBY, Vieilles maisons françaises, Association Richebourg Patrimoine, Maisons Paysannes de France, Energie solidaires, ASL Lotissement Manet à Montigny-le-Bretonneux, ASL Château Village à Voisins-le-Bretonneux

Particuliers et professionnels Mme Toussaint du Wast, Luc Gignonet, architecte, Henry Chesnot, architecte, Françoise Gautier, Brigitte Fontaine, Juliette Vernerey, Catherine Gonneau



ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine
- >> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions